

LIDL rappelle 12 Chipolatas aux herbes



- Noms des modèles ou références concernés : **12 Chipolatas aux herbes, boyau naturel**
- Marque : **L'Étal du Boucher**
- GTIN 20712419 Lot C4134296 Date limite de consommation 25/05/2024
GTIN 20712419 Lot C4135317 Date limite de consommation 26/05/2024
- Conditionnements : **Barquette de 660g comprenant 12 Chipolatas aux herbes (boyau naturel).**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/05/2024 au 22/05/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 45.147.004 CE**
- Informations complémentaires : **Barquette de 660g comprenant 12 Chipolatas aux herbes (boyau naturel).**
- Zone géographique de vente : **Voir liste en pièce-jointe**
- Distributeurs : **Certains supermarchés Lidl en France. Voir liste en pièce-jointe**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La société Tradival procède au retrait et au rappel des «12 Chipolatas aux herbes » suite à un risque de présence de morceaux d'os dans le produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 6 juin 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800900343**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre